

ABONNEMENT.

Saumur: 50 fr. 16 9
Poste: 35 fr. 18 10
On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

18 Avril 1884.

BULLETIN

C'est fini. Nos ministres sont rentrés au bercail. Sont-ils satisfaits de leur tournée? En ont-ils eu pour leur argent ou plutôt pour le nôtre, car ce sont les contribuables qui paieront les festons de Montauban, les astragales de Cahors et les truffes de Périgueux? Ce contentement et cette joie ne ressortent guère des appréciations de la presse ministérielle.

Quant à la presse intransigeante, encore que M. Ferry qui devait, disait-on, prononcer à Périgueux une catilinaire contre le radicalisme beaucoup plus accentuée que celle du Havre, ait soigneusement gardé en poche toutes ses foudres, elle ne désarme pas; nous ne citerons, pour preuve, que ce début du compte rendu « de la farce de Périgueux » fait par l'Intransigeant:

« Ferry le menteur, Waldeck le faussaire, Martin le juste, Raynal le conventionnel sont arrivés à Périgueux à midi. Nous voici donc en pleine comédie — le mot propre serait: en pleine farce. — Si vous obteniez de nos pitres ministériels une seconde représentation donnée à la foire au pain d'épices, vous obtiendriez un succès pyramidal. »

C'est court, vif et peu gracieux, mais ce n'est point exagéré; comment, par exemple, ne point traiter de farce et de mauvaise farce la harangue de M. Ferry aux instituteurs du Périgord? L'homme dont les aventures ruineuses, les dilapidations scandaleuses, la politique inepte ont accru nos charges budgétaires dans les proportions que l'on sait, vient pleurer dans le gilet des instituteurs et leur dire que c'est bien malgré lui que leur situation trop modeste, presque précaire, n'a pas été améliorée.

Devant un budget grevé pour cinquante ans au moins — en admettant que la faille n'intervienne pas — il ose promettre à ces mêmes instituteurs que « d'ici à très-peu de temps le budget se relevant de lui-même permettra au gouvernement de les mettre dans la situation de dignité et d'indépendance qui leur est due », et il s'étonnerait que les instituteurs n'aient point accueilli ces promesses avec des transports d'enthousiasme?

Ah! les instituteurs savent bien que ce ne sont ni les Ferry, ni les Tirard qui le relèveront, ce pauvre budget; mais ils savent aussi que, dans les circonstances présentes, il ne peut se relever de lui-même. Enregistrement: 8 millions 400,000 fr. au-dessous des évaluations budgétaires; douanes, 4 millions; sucres, 8 millions, toujours au-dessous des évaluations budgétaires; et en présence de ces moins-values, toujours des crédits supplémentaires pour les Tunisie, les Tonkin, les Madagascar, toujours des augmentations de dépenses pour la laïcisation, les travaux de propagande, les sinécures également créées en vue de ces propagandes, et l'argent de poche de nos innombrables souverains. Nos instituteurs savent compter, et il n'est pas étonnant qu'ils aient eu quelque crainte que M. Jules Ferry n'ait voulu se moquer d'eux. La Paix dit que les différentes harangues de M. Ferry aux Périgourds, tant le matin qu'au banquet du soir, ont été accueillies par les cris de: Vive Gambetta! On ne voit pas bien ce que M. Gambetta venait faire en cette circonstance, mais on peut constater qu'on n'a pas entendu un seul cri de vive Grévy, Ferry, Waldeck ou Tirard, auxquels ils auraient été plus utiles qu'à défunt M. Gambetta.

Tout cela a mis, dit-on, nos ministres d'assez méchante humeur. Que voulaient-ils donc, que pouvaient-ils raisonnablement espérer de mieux? Qu'on leur jetât des pommes ou des pierres? Ce sera pour la prochaine fois.

Chronique générale.

Ainsi que nous le disions hier, la plupart des ouvriers d'Anzin sont redescendus dans les puits après une grève de cinquante-six jours, pendant laquelle ils ont dévoré leurs économies, engagé la plupart de leurs effets, etc., etc?

Les journaux radicaux, dont les rédacteurs faisaient leurs quatre bons repas par jour et auxquels la grève fournissait de la copie en masse, et vraisemblablement aussi le cabaretier Basly, se félicitent vivement des résultats obtenus.

Quels sont ces résultats? Ils le disent tout franchement: « Si les ouvriers ont perdu un million, les patrons en ont perdu au moins quinze, ce qui diminuera ou annihilera le prochain dividende et amènera les actionnaires. »

On ne voit pas bien dans tout cela le bénéfice des ouvriers mineurs ni même des républicains qui les ont si ardemment excités à la grève. Nous admettons bien par exemple que les actionnaires puissent être sinon ameutés, du moins très-mécontents. Mais de qui? Ce ne sera pas assurément des administrateurs d'Anzin qui ont fait le possible et l'impossible pour amener, dans des conditions normales, la reprise des travaux, mais bien de ceux qui ont empêché cette reprise, violé les travailleurs, etc.

Or ceux-là, ce sont les républicains. Le cabaret de Basly retentissait du soir au matin des cris: « Vive la grève! Vive la République! » De telle sorte que les mineurs, que l'on nous représente comme républicains, auraient souffert, perdu, entre eux tous, environ un million, pour quoi faire? pour amener les actionnaires d'Anzin contre la République.

Les membres du gouvernement qui ont été du voyage de Cahors et de Périgueux sont tous rentrés à leur poste, à l'exception de M. Raynal qui, de Périgueux, s'est rendu directement à Bordeaux.

Le discours politique de M. Jules Ferry à Périgueux sera imprimé et affiché dans toutes les communes de France, toujours aux frais des contribuables.

Etant donnée la publicité faite par tous les journaux, ne serait-il pas convenable de supprimer les dépenses de ce genre qui sont parfaitement inutiles?

Le voyage de Cahors n'aura pas eu pour effet de resserrer les liens qui unissent le Long Ministère. Au départ du train présidentiel, on parlait beaucoup de dissentiments qui auraient éclaté entre M. Ferry et M. Raynal.

Les discours de Montauban et de Périgueux n'ont fait qu'accentuer cette division, et les propos tenus à Cahors ne laissent plus de doutes sur la résolution de M. Ferry, qui paraît bien décidé à se séparer de M. Raynal.

Ce n'est pas tout. Pendant le trajet, disent les Tablettes, le président du conseil et le ministre de l'intérieur se sont fâchés tout rouge.

M. Waldeck-Rousseau serait très-mécontent des procédés de M. Jules Ferry qui prétend traiter ses collègues comme de simples subordonnés. Il aurait offert sa démission dans les termes les plus vifs.

M. Jules Ferry, qui prend tout à fait au sérieux sa situation de dictateur, aurait fait, dit-on, au jeune ministre de l'intérieur cette réponse textuelle:

« Allez vous en si vous voulez; ce ne sont pas les serviteurs qui me manquent! »

On croit que les choses ne se raccommo-deront point, et il est déjà question de M. Caméscasse pour le portefeuille de la place Beauvau.

M. Ranc, réconcilié avec M. Jules Ferry devant la statue de Cahors, accepterait la préfecture de police. Mais il demande que ce service soit transformé en ministère spécial.

Une crise ministérielle nous menace donc sérieusement.

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XII. — DOUBLE COMBAT (Suite).

D'autre part, un coup de Bourse, Moralès y était très-influent. Des émissaires à lui répétèrent que sa démission causerait la ruine de la Société Van Leys. Le vieux baron tombait en enfance; il s'était entiché d'un jeune novateur des plus dangereux, utopiste sans expérience et dont les idées subversives, impraticables, révolutionnaient et détraquaient toutes choses. Les actions fléchirent. Afin d'accélérer leur baisse, on en offrit à si bas prix qu'il semblait que tout était perdu. Une panique.

Heureusement, presque aussitôt, le mouvement se produisit en sens inverse. Un inconnu, un prête-nom, — s'il fallait en croire les airs mystérieux de l'agent de change, — rachetait, rachetait à bourse ouverte.

— Nous avons donc un allié secret? pensa Tré-veloc.

— Il aura gagné gros, celui-là... dit Brassac.

En effet, la fausse manœuvre de Moralès et de ses complices avait dû leur coûter cher.

A la Fournaise, pendant ce temps-là, l'état des esprits s'envenimait singulièrement. Un mauvais souffle l'attisait du dehors. Au dedans, une véritable conjuration s'était ourdie. Les adhérents au nouveau système se voyaient en butte à toutes sortes de persécutions et de menaces. On s'ameutait contre eux; on prétendait les contraindre à s'abs-tenir de tout rapport avec les magasins généraux. C'était une atteinte à la liberté. Armand, qui la respectait lui-même, résolut de la faire respecter par tous.

Mais comment? Il se sentait desservi, trahi par divers subordonnés; entre autres par le principal contre-maître, un certain Brochard, que tout lui désignait comme l'instrument, comme l'âme damnée de son ennemi. Cet homme, évidemment, favorisait le complot, sans en rien laisser paraître. Vis-à-vis du nouveau directeur, il approuvait ses actes, il promettait de concourir à l'apaisement, mais avec des regards en dessous, avec ce sourire et ces mots gouailleurs, si parisiens et qui disent tout le contraire de ce qu'ils semblent affirmer. Son chef, plusieurs fois déjà, l'avait remis à sa place pour des faits ou des réponses sans gravité, il attendait une occasion plus sérieuse, il la sentait venir.

Effectivement, la situation s'aggravait. Des mur-

mures sur son passage; au dehors, l'attitude insolente des boutiquiers qui se permettaient des richesses. Vers la fin de la semaine, ils s'entendirent pour une sorte de festival en l'honneur de leurs clients restés fidèles. Ceux-là devaient entraîner les autres, tout le personnel de l'usine. On boirait au rabais, ce dimanche-là, on crierait: « A bas le livret! Vive l'ancien directeur! »

Armand, de concert avec Raoul, prit la détermination de prévenir cette débauche par un acte d'autorité. La paye, ainsi qu'un ordre du jour l'annonça, la paye serait remise au lundi suivant.

L'effervescence aussitôt s'accrut. Des attroupe-ments se formèrent, où les deux partis discutaient avec une animation croissante. Il y eut des rixes, des défis, des fanfaronnades, tout le prélude d'une insurrection. Elle éclaterait indubitablement le samedi soir, à l'heure habituelle de la paye.

Cette heure arrive. A la sortie des ateliers, tous les ouvriers acceptant la mesure se dirigèrent paisiblement vers la grille; mais une partie considérable d'entre eux s'y arrêta, regardant en arrière ce qu'allaient oser les indociles.

Ceux-là s'étaient massés devant le pavillon administratif. Une certaine hésitation se remarquait dans leurs rangs. Ils s'excitaient mutuellement. Les meneurs péroraient.

Quelques cris furent proférés. Rien ne bougea, rien ne s'émut à l'intérieur et, cet insuccès démon-

tant les moins engagés dans la manifestation, ils se détachèrent de ce groupe pour rejoindre celui qui stationnait à l'entrée, au dehors.

Une pareille retraite ne faisait pas le compte des artisans du complot. Ils le prouvèrent en donnant l'exemple des hués, le signal de l'action. « Plus de lâcheurs! en avant!... à l'assaut!... » Mais personne n'en prenait l'initiative. Il y eut une accalmie. On délibérait.

Une démarche fut résolue, dont se chargeraient deux délégués. On les vit gravir les marches, entrer dans le pavillon; on les entendit frapper, appeler. Ils reparurent en déclarant que personne n'avait répondu; la caisse restait close.

Des vociférations éclatèrent, mais s'éteignirent aussitôt. Armand, calme et digne, s'avancait sur le perron.

Raoul le suivait; mais il resta quelques pas en arrière, adossé contre le battant fermé de la porte et les deux mains dans ses poches. En y regardant de plus près, on eût pu voir briller entre ses doigts la crosse d'un revolver.

Le jeune directeur n'eut pas besoin de réclamer le silence; il s'était produit de lui-même à son aspect, l'aspect d'un homme absolument le maître de sa volonté.

— Messieurs, dit-il simplement, que demandez-vous?

Ce fut à qui répondrait à la fois:



Un écho rétrospectif des fêtes de Cahors dont on nous garantit l'exactitude, et qui a fait un certain bruit dans le monde militaire de Paris :

On sait que l'insulteur des armées de 1870 a fait organiser, assez sollement d'ailleurs, un défilé devant la statue du général de Longjumeau. Les cavaliers devaient présenter le sabre et les officiers saluer du sabre ou de l'épée en passant devant le bronze (prière aux compositeurs de ne pas nous faire dire le bonze). Un officier qui avait conservé, en ce moment solennel, le port du sabre, aurait été remarqué par M. Campenon et puni au retour, sur la demande de ce ministre, de huit jours d'arrêts.

Le vicaire général de l'évêché de Cahors a adressé les lignes suivantes à l'Agence Havas :

« Dans les paroles que Monseigneur a adressées à M. le ministre, il ne pouvait être et n'a point été question du sentiment politique de son clergé.

» Sa Grandeur a dit simplement avec quel dévouement celui-ci remplit sa mission sacrée, avec quelle sagesse et quelle fidélité il se conforme aux instructions de son évêque.

» Remerciant Son Excellence de l'assurance qu'elle voulait bien lui donner du maintien du Concordat, Monseigneur a ajouté qu'il croyait que tout le monde avait à y gagner. »

Le directeur de l'enregistrement réclame de ses subordonnés des renseignements précis sur la consistance des biens possédés ou simplement occupés par les congrégations religieuses.

Ces renseignements devront être fournis le 4<sup>e</sup> juin au plus tard.

Le Journal de Rome annonce comme imminent l'apparition de l'encyclique sur la Franco-Maçonnerie.

La Congrégation de la Propagande a reçu notification de la sentence ordonnant la conversion de ses biens.

#### LE MAIRE LE PLUS LIBÉRAL.

Vous ne devineriez jamais quel est le maire de France le plus libéral.

C'est un artiste dramatique, très-aimé du public parisien, à qui ses concitoyens ont décerné l'écharpe municipale, pour le remercier du zèle et du dévouement avec lesquels il défend leurs intérêts.

Il habite la petite commune de Saint-Firmin, près Senlis, et s'appelle tout simplement Christian.

Le préfet de l'Oise a déjà fait casser dans l'école un nombre incalculable de christes en plâtre noir, qui sont aussitôt remplacés. Le maire veut absolument garder les bonnes sœurs qui instruisent les petites filles. De

— De l'argent !... La paye !... Aujourd'hui !... tout de suite !... C'est notre droit !...

Il s'empara de ce dernier mot :

— Votre droit ?... soit !... On va régler ceux qui l'exigent... mais, je les en avertis, ce sera pour la dernière fois... Ils ne rentreront plus à l'usine.

Cet arrêt venait d'être articulé d'un ton si ferme et si net que personne ne douta qu'il ne fût irrévocable. Évidemment, l'administration ne transigerait pas.

Une nouvelle fraction dissidente obliqua vers la grille. Il ne resta plus devant le perron qu'une cinquantaine d'indomptés.

Le contre-maître se tenait entre eux et le directeur, sans trop se prononcer, mais indiquant par sa mine bargueuse qu'il penchait vers ceux-là.

— Brochard, lui dit Armand, prenez les noms de ceux qui veulent passer à la caisse... je vais donner l'ordre qu'elle leur soit ouverte.

Le contre-maître ne bougea que pour un geste de refus.

— Ne m'avez-vous pas entendu ? reprit le directeur, obéissez !...

— Non !... répliqua Brochard, je ne me soucie pas d'être écharpé... Allez-y vous-même.

Une acclamation, des applaudissements retentirent.

Armand ne s'en émut nullement. Il chercha son carnet et, tout en descendant les marches :

temps en temps, on le suspend, on le révoque, mais il est toujours réélu. Saviez-vous cela ?

## ÉTRANGER

Le Times reçoit de son correspondant de Khartoum des nouvelles en date du 17.

Khartoum n'est pas en la possession du Mahdi comme on l'avait dit, mais la situation de la ville est des plus critiques.

CHINE. — Les derniers avis de Pékin annoncent que le parti hostile au prince Kong a enfin obtenu de l'impératrice son remplacement comme président du conseil, par son frère, le prince Chun, père de l'Empereur.

Le prince Chun ne s'étant jamais occupé de politique, cet événement est diversement apprécié. Beaucoup le considèrent comme une affaire purement intérieure.

Le choix du prince Chun a causé à Pékin un assez grand étonnement, parce que la qualité de père de l'Empereur était considérée jusqu'à présent comme incompatible avec celle de chef du gouvernement.

La nomination du prince Chun aurait rencontré à Pékin une vive opposition.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 avril.

Le mouvement de hausse paraît enrayé même sur nos fonds publics. Serait-on allé trop vite ou trop loin ?

On conçoit que, sur une place comme la nôtre qui a été tellement désorganisée par deux années de baisse, il soit difficile d'obtenir en un mois un assentiment unanime en faveur de la reprise, même dans l'intérêt de tous.

Le 4 1/2 0/0 a tour à tour perdu et regagné le cours de 108; la clôture s'est faite à 107.97. Le 3 0/0 reste à 76.90. L'amortissable à 77.96.

Les valeurs ont oscillé aux environs des cours de la séance précédente, les affaires n'ayant pas été très-actives.

Le Crédit Foncier seul a cependant eu des demandes suivies à 1,297. Les explications données à l'assemblée générale par M. Christophe ont causé une grande satisfaction et affirmé d'une façon très-nette la confiance du public dans l'avenir de la Société.

Les Obligations Foncières 1883 sont recherchées à 349 et 350, gagnant ainsi une vingtaine de francs sur les prix d'émission. Les obligations à lots des emprunts 1879 et 1880 sont également l'objet de demandes très-nombreuses.

On a inscrit à 530 l'action de la Banque d'Es-compte.

Le Crédit Mobilier reste lourd à 337. Le conseil d'administration de cette société rachète sans bruit, il fait dire aux actionnaires que ses achats ne sont pas commencés et qu'ils doivent attendre. Nous conseillons aux porteurs de titres de vendre sans retard, s'ils ne veulent pas être dupes des manœuvres qu'on emploie pour les induire en erreur.

On cote 190 sur les Moulins de Corbeil, affaire patronnée jadis par le Crédit Général Français. Le conseil d'administration de cette bonne entreprise par son incapacité l'aura menée à la ruine. Le 28 courant doit avoir lieu l'assemblée générale des actionnaires, il sera curieux de savoir comment les commissaires expliqueront la perte énorme subie dans une fameuse opération dite d'accaparement des huiles, perte qui s'élève à l'heure actuelle à 10 millions.

— A votre aise !... répondit-il, j'y vais... Mais comme on ne me brave pas impunément, monsieur Brochard... allez-vous-en !... Vous ne faites plus partie de nos employés...

— Plait-il ?

— Je vous congédie... je vous chasse !

Le contre-maître était un de ces hommes sanguins, irascibles, et que la colère rend fou.

— Me chasser !... se récria-t-il, allons donc !... Faudrait être plus fort et plus malin que vous pour ça ! Les camarades ne le souffriront pas... Je suis un ancien, qui ne se laissera pas jeter à la porte par un moderne, un aristo !...

Le directeur, pendant ces invectives, était arrivé jusqu'au bas du perron. Un peu plus pâle, mais avec une curiosité de plus en plus favorable à leur jeune chef.

Un chaud coucher de soleil éclairait cette scène.

— Eh bien ! quoi ? quoi donc ? Vous n'allez pas écraser le monde ! balbutia Brochard qui, bien que menaçant encore, rétrogradait toujours.

— Je crois, dit enfin Armand, je crois que vous avez prétendu m'insulter... Sortez !... je le veux, sortez !...

Aux alentours, le silence devenait profond. Ils se rapprochaient de la grille... Le contre-maître se sentit perdu... Une sauvage fureur l'exaspéra.

— Tonnerre ! s'écria-t-il, puisqu'on ne me souffrait pas, je m'en tirerais tout seul !

Reprise du Suez à 2,060. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette valeur.

## Chronique militaire.

### ADMISSION A L'ÉCOLE DE SAUMUR.

Nous croyons intéressant de faire connaître les sujets de l'examen écrit subi les 7 et 8 avril courant par les sous-officiers proposés pour le grade de sous-lieutenant de cavalerie.

DICTÉE.

L'ordonnance de 1829 était, dans son principe, une sorte de *vade mecum* à l'usage des instructeurs ; elle prétendait surtout à un exposé d'exercices rudimentaires et accessoires ; mais par suite d'une déviation progressive, ces exercices étaient devenus la chose principale, puis l'unique but de l'instruction des troupes.

Cette interprétation a été, aux yeux de la Commission, l'un des motifs qui l'ont disposée à entreprendre radicalement la révision d'une ordonnance signée de noms illustres, car les besoins auxquels cette ordonnance répondait ont non-seulement varié avec les époques, mais les idées qui lui avaient servi de base ont été rétrécies dans leur application.

Ainsi s'exprimait, d'ailleurs, un officier général éminent à propos des règlements d'instruction :

« Il faut réduire l'ordonnance à quelques pages, rejeter tout ce qui est inutile, et au lieu de fausser l'esprit des officiers et de charger leur mémoire par une mauvaise étude, faire en sorte qu'ils n'appliquent leur attention que sur ce qu'il faut faire sur le champ de bataille.

« Une réforme semblable trouvera une grande contradiction, je le sais ; il y a tant d'officiers qui n'ont d'autre mérite que celui de savoir l'ordonnance, qui ont pour elle une véritable admiration et qui se verraient avec chagrin contraints d'oublier ou de négliger la science qu'ils admirent, parce qu'ils l'ont acquise avec peine. C'est de l'étude de la guerre, c'est de la reconnaissance du terrain que l'officier s'occupera quand on l'aura délivré de manœuvres oiseuses, théâtrales, etc., etc. ; surtout, il ne s'imagine pas savoir quelque chose parce que sa mémoire sera chargée de formules de commandements, et qu'il saura reconnaître l'inexactitude d'un guide ou réprimander l'inattention d'un chef de peloton. »

(De l'armée selon la Charte, par le général comte Morand, 1829.)

Ces lignes ont été acceptées par tous les membres de la Commission comme un véritable programme, et c'est pourquoi elles trouvent ici leur place comme une épigraphe au frontispice du nouveau règlement.

Nota. — La ponctuation ne sera pas dictée aux candidats. Les candidats devront remettre leur dictée un quart d'heure après qu'elle aura été terminée.

Il ne reculait plus. Il se rua sur Armand, qui l'attendit de pied ferme. En deux ou trois coups de poing vigoureusement assésés, — nous savons que Trévelec excellait aussi dans ce genre d'escrime, — il arrêta net, il étourdit l'assaillant. Sa main le saisit au collet ; il le retourna d'un bloc et, par un triomphant coup de pied dans le bas des reins, il l'envoya trébucher, tomber au dehors.

Rien ne revint, rien ne ravit nos ouvriers comme un trait de bravoure et d'adresse. Amis, ennemis, même les plus intraitables, acclamèrent le vainqueur. Il avait mis les rieurs de son côté. Double victoire.

Cependant le vaincu se relevait, enragé de vengeance. Il voulut revenir à la charge. Un couteau brillait dans sa main.

— Halte-là !... fit une voix que Trévelec reconnaissait aussitôt.

C'était celle de Balthazar.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

Au restaurant.

— Garçon !

— Monsieur ?

— Ce turbot n'est pas frais.

— A qui le dites-vous, monsieur ! Le patron a essayé de nous forcer à le manger hier au soir, mais nous n'avons pas voulu !

## ARITHMÉTIQUE.

### Première question.

On veut former une colonne dans l'ordre suivant :

Un régiment de cavalerie, un régiment d'infanterie ; une batterie d'artillerie montée ; un deuxième régiment d'infanterie.

On désigne un point initial de marche ; il se trouve :

A 5 kilomètres du cantonnement commun des deux régiments d'infanterie ;

A 7 kilomètres du cantonnement du régiment de cavalerie ;

A 6 kilomètres de celui de la batterie.

La queue de cette colonne doit avoir dégagé le point initial à 7 h. 50, heure précise à laquelle d'autres éléments doivent venir s'emboîter immédiatement derrière le deuxième régiment d'infanterie.

On demande de déterminer :

1° L'heure exacte à laquelle la tête de colonne de chaque échelon devra se présenter au point initial.

2° L'heure exacte à laquelle chaque échelon devra quitter son cantonnement.

Données : Le régiment d'infanterie parcourt 72 mètres à la minute, et met 18 minutes à s'écouler.

Le régiment de cavalerie parcourt 105 mètres à la minute, et met 8 minutes à s'écouler.

La batterie parcourt 72 mètres à la minute, et met 5 minutes à s'écouler.

Nota. — Dans les calculs, toute fraction de minute sera comptée pour une minute entière.

### Deuxième question.

La ration de pain est de 750 grammes. On sait que 5 kilogrammes de farine produisent 7 kilogrammes de pain.

Combien faut-il de farine pour faire du pain à 350 soldats pendant 52 jours ?

### Troisième question.

On achète en campagne :

1° Dans une localité : 4,358 kil. d'avoine à 0 fr. 20 le kilog.

2° Dans une 2° localité : 4,225 kil. d'avoine à 0 fr. 25 le kil.

3° Dans une 3° localité : 2,550 kil. d'avoine à 0 fr. 15 le kil.

4° Dans une 4° localité : 3,963 kil. d'avoine à 0 fr. 10 le kil.

On fait un mélange de toutes ces avoines, et l'on en constitue un magasin.

On demande à quel prix la ration devra être livrée au différentes parties prenantes, savoir :

Cuirassiers, ration de 5 kil. 80. — Dragons, ration de 4 kil. 80. — Cavalerie légère, ration de 4 kil. 75.

### Quatrième question.

Un parti de cavalerie à l'effectif de :

4 chefs d'escadrons,

3 capitaines,

8 lieutenants ou sous-lieutenants,

14 sous-officiers,

220 brigadiers ou cavaliers,

a pris à l'ennemi :

1° Une somme de 3,034 fr. 85 ;

2° Des chevaux et divers objets dont la vente a produit 2,673 fr. 40.

Quelle sera la part à remettre à chacun des militaires ?

On sait que, aux termes du règlement :

Le chef d'escadrons a droit à 5 parts,

plus 6 parts comme commandant du détachement ;

Le capitaine a droit à 4 parts ;

Le lieutenant ou sous-lieutenant à 3 parts ;

Le sous-officier à 2 parts ;

Le brigadier ou cavalier à une part.

Nota. — Les candidats devront produire, sur leur feuille de composition, tous les calculs qu'ils feront pour obtenir les solutions.

La durée de la composition est de trois heures, non compris le temps nécessaire à la dictée des questions.

## GEOMÉTRIE.

### Première question.

Démontrer que dans une circonférence le rayon perpendiculaire à une corde divise cette corde et l'arc qu'elle sous-tend en deux parties égales.

Nota. — Les candidats devront produire, sur leur feuille de composition, tous les calculs qu'ils feront pour obtenir les solutions.

La durée de la composition est de trois heures, non compris le temps nécessaire à la dictée des questions.

### Deuxième question.

Démontrer que dans un triangle isocèle les bissectrices des deux angles à la base sont égales.

### Troisième question.

Étant donnés deux points inégalement distants d'une droite, déterminer sur cette droite un point qui soit situé à égale distance de chacun de ces points.



### Quatrième question.

Evaluer en mètres cubes la contenance d'une meule de fourrages ayant la forme d'un cylindre surmonté d'un cône et présentant les dimensions suivantes :

Hauteur du cylindre : 3 mètres. Hauteur du cône : 2 mètres. Rayon de la base : 1<sup>m</sup> 94 c. Rapport de la circonférence au diamètre : 3,1416.

Nota. — La durée de la composition est de trois heures, non compris le temps nécessaire à la dictée des questions.

### NARRATION FRANÇAISE.

Compte rendu d'un raid exécuté par un escadron de cavalerie. (Récit fait par un sous-lieutenant de l'escadron dans une lettre qu'il écrit à son père.)

Prendre pour base les idées suivantes et les développer :

On se trouve à l'aile gauche de l'armée ; on est au bivouac. A 8 heures du matin, le capitaine fait part à ses officiers de la mission confiée à l'escadron. Il s'agit de contourner l'aile droite ennemie et de tenter de détruire les approvisionnements placés en arrière de cette aile et qui semblent, au dire des espions, médiocrement gardés.

Préparatifs rapides ; précautions prises ; départ. Péripéties et dangers de cette marche pendant laquelle on doit, avant tout, éviter d'être vu.

Repos de la nuit troublé fréquemment par l'approche de coureurs ennemis. On repart au point du jour ; rencontre de deux pelotons ennemis. On les culbute. On vole ensuite vers le but ; on y arrive. C'est un magasin de vivres et de fourrages assez bien gardé par de l'infanterie : il faut donc user de ruse ; on attend la nuit : A minuit, un officier et quatre hommes trouvent un stratagème pour s'en approcher. Ils y mettent le feu et profitent du trouble général pour rejoindre leurs compagnons. On repart à toute bride. Péripéties du retour. On rejoint le régiment dans la nuit du lendemain.

Nota. — La durée de la composition est de quatre heures, non compris le temps nécessaire pour la dictée du sujet.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### AVIS AUX ÉLECTEURS.

Le budget ordinaire qui vient d'être soumis aux Chambres par le ministre des finances, pour l'exercice 1885, s'élève à la somme de 3,040,000,000 fr.

D'autre part, le budget extraordinaire du même exercice atteint la somme de 203,000,000 fr.

Soit un ensemble de dépenses qui s'élève à un total de

**3,243,000,000**

Le budget, tant ordinaire qu'extraordinaire, de l'année 1869, le dernier se rapportant au régime antérieur à la République, se chiffrait par une somme de 4,818,000,000 de francs.

D'où il résulte que les dépenses actuelles dépassent celles de l'Empire de 4 milliard 425,000,000.

Sur cette somme de 4,425,000,000, les frais provenant du chef de la guerre, de l'invasion et de la Commune représentent 581,000,000.

Reste donc un chiffre de 844,000,000, qui est celui des dépenses créées depuis quinze années uniquement par la République.

Ainsi, le gouvernement républicain, conclut la Patrie, à qui nous empruntons cette statistique, coûte, à lui seul, plus cher qu'ensemble ont pu coûter la guerre, l'invasion et la Commune.

Parmi les belles choses que le F. Jean Macé a dites aux instituteurs, réunis dans leur Cercle pédagogique, à Nantes, nous trouvons ceci :

« Or, il faut bien qu'on en convienne, nous sommes en République. Il n'y a pas d'autre chose. Nous ne croyons plus à la royauté. Une foi morte ne revit plus. Il n'y a pas à dire : bon gré mal gré, nous sommes condamnés à la République. »

Voilà une condamnation qui pourrait bien aller en appel et être révisée par la nation elle-même qui commence à trouver que

la peine a été assez longue et assez dure pour qu'elle songe à l'abréger en passant à un meilleur régime.

### CONCOURS MUSICAL.

Un grand concours général et des festivals d'orphéons, des musiques d'harmonie et de fanfares français seront ouverts à Paris, les dimanches 10, lundi 11 et mardi 12 août 1884.

Toutes les sociétés chorales et instrumentales de France sont appelées à y prendre part.

### PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

## L'ARTISTE-TRONC

Comique et Hercule

Né sans bras ni jambes, la plus grande merveille du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une prime de 5,000 fr. est accordée à celui qui peut désigner une seconde personne semblable à

### L'Artiste-Tronc de la Sibérie.

On donnera 10,000 fr. à celui qui démontrera que les productions admirables de l'Homme-Tronc reposent sur un mécanisme quelconque. Je rends principalement attentifs, sur cette rareté de la nature, MM. les professeurs et médecins.

### Nicolaï Wassiljewitsch Kobelkoff.

Fils d'un directeur des mines de Troïzk, en Sibérie, né sans bras ni jambes, âgé de 32 ans, marié et père de quatre beaux enfants parfaitement conformés, mesurant 2 pieds 8 pouces, aura l'honneur de se montrer ici.

C'est invraisemblable et cependant vrai. Il court et saute sans jambes et exécute, quoique né sans mains, tout ce que nous faisons avec nos mains :

- 1° Il écrit très-couramment ;
- 2° Verse l'eau d'une carafe dans un verre et le vide sans le secours de personne ;
- 3° Mange au moyen de fourchette et de cuillère ;
- 4° Coupe du papier avec des ciseaux ;
- 5° Enfile une aiguille ;
- 6° Saute, marche et court avec adresse ;
- 7° Balance des verres, tire avec fusils et pistolets ;
- 8° Peint et dessine avec un talent remarquable, etc.

Nicolaï Wassiljewitsch Kobelkoff, justement applaudi pour son adresse du public de la Russie, a eu l'honneur d'être admiré par l'empereur Alexandre II, par plusieurs membres de la famille impériale ; par S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. le roi de Saxe, lesquels ont exprimé leur étonnement ; puis il a exercé la même sensation extraordinaire dans plusieurs villes de la Suède, de la Norvège, du Danemark, etc. Partout, les journaux ont parlé avantageusement de lui. Il parle la langue russe, le français, le tatar, le grec et la langue bulgare.

On prévient le public que l'apparition de l'Homme-Tronc n'a rien qui puisse effrayer.

### PRIX D'ENTRÉE :

Premières, 30 cent. Secondes, 20 cent. Moitié pour les militaires et les enfants.

Visible de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

### DOUÉ-LA-FONTAINE.

Dimanche prochain, 20 avril, à 8 heures du soir, aura lieu, dans la Halle aux blés, le sixième Concert de la Société Philharmonique de Doué, avec le concours de M<sup>me</sup> Rita Lelong, M. Martel, violoncelliste, M. Gillard, chanteur comique, et plusieurs artistes et amateurs.

### CHATELLERAULT.

Le produit de la quête faite pendant la cavalcade organisée lundi dernier à Châtellerault au profit des pauvres a atteint le chiffre de 2,000 francs.

### LOCHES.

Mardi, le sieur Pasquier, charpentier à Loches, est tombé si malheureusement de la toiture d'une maison que la mort a été instantanée.

### NIORT.

La Cour de cassation, statuant disciplinairement, vient, sur la requête de son procureur général, agissant sur l'ordre de M. Martin-Feuillée, d'ordonner que M. Henry, juge au tribunal de première instance de Niort, sera traduit devant elle, le 12 mai prochain, comme coupable d'avoir « manifesté son hostilité contre la République. » (Art. 44 de la loi du 30 août 1883.)

La fameuse « épuración » n'aurait-elle donc pas porté ses fruits, et la loi Martin-Feuillée n'a-t-elle donc point eu le doux privilège de gagner tous les magistrats actuels à la cause de Marianne ?

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

« Le nommé Leroux, qui s'est fait écraser

lundi par le chemin de fer de l'Etat, était un des ouvriers de Fleurance qui a fait la fameuse campagne des crochets. C'est Leroux qui porta le premier coup de hache dans la porte des Capucins ; il était en proie à une surexcitation extraordinaire et déclarait qu'il voulait couper en deux les Capucins.

» Fleurance est mort subitement ; Leroux a choisi un genre de mort épouvantable.

» En récompense des services qu'il a rendus à la cause de l'irréligion, les livres-penseurs et les francs-maçons l'ont fait enfourer civilement. Ils lui devaient bien cela. »

Avant-hier, à midi, a été célébré le mariage de M. Frédéric de Soubeyran et de M<sup>lle</sup> Avigdor, en l'église Saint-Augustin à Paris, en présence d'une assistance nombreuse et très-brillante.

## Faits divers.

Parmi les mariages affichés dans les mairies de Paris, citons la publication de bans faite à la mairie du huitième arrondissement, de l'union du prince Joachim-Napoléon Murat, prince de Ponte-Corvo, sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment de cuirassiers en garnison à Lyon, avec M<sup>lle</sup> Marie-Cécile Ney d'Elchingen.

L'heureux gagnant du gros lot de la loterie d'Amiens, 400,000 francs, est M. Hennoque, ancien entrepreneur de maçonnerie à Eaubonne, où il a occupé longtemps les fonctions de maire de la commune.

M. Hennoque n'est pas encore parti pour Amiens ; il paraît même que la perspective de ce voyage le contrarie fort.

Très-difficile, M. Hennoque !

### COMMENT SE FAIT LE Times.

Le Times, qui tire à 60,000 exemplaires et rapporte, à ce que l'on assure, 400,000 livres st. de bénéfice net, est une propriété divisée en neuf parts qui appartiennent actuellement à cinq propriétaires.

Le journal se compose et s'imprime entre 11 heures 1/2 du soir et 6 heures du matin. A 6 heures, le poste le prend pour le répandre sur la surface du globe. La composition dure de 11 heures 1/2 à 4 heures 1/2 du matin. L'impression des 60,000 exemplaires se fait tout entière en une heure et demie, de 4 heures 1/2 à 6 heures.

C'est une machine inventée par l'ingénieur anglais Mac-Donal qui accomplit ce prodige.

Un rouleau de papier blanc, mesurant trois mille anglais, est placé devant la machine qui s'en empare, le déroule et le rend, quelques secondes après, en feuilles imprimées, prêtes à être livrées à la circulation. Quand il y a de forts suppléments, le Times a 16 pages. Alors la machine absorbe jusqu'à 40 de ces rouleaux, soit 120 milles anglais ou 40 lieues de France de papier que l'on couvre d'impression chaque soir. Un homme et un enfant suffisent à faire manœuvrer cet admirable appareil.

Trois papeteries travaillent sans relâche pour la consommation du Times.

La sténographie des séances du Parlement arrive la nuit de quart d'heure en quart d'heure, par des messagers en voiture ; les votes sont transmis au bureau du journal de la salle même du Parlement par un fil électrique qui aboutit à la table du rédacteur en chef.

Les ouvriers du Times, au nombre de 400 environ, sont divisés en deux escouades : 200 de jour et 200 de nuit.

Ils forment entre eux un club dans l'établissement, où ils treuvent, à bas prix, nourriture, boissons, etc. Quand un ouvrier se conduit mal, on lui retranche sa paie, ou on la donne à sa femme, s'il est marié.

### LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n<sup>o</sup> 131.

TEXTE. — Ernest Reyver (suite et fin), par Alphonse Baralle. — Les œuvres dramatiques de Berlioz, par Boutarel. — Revue musicale, par A. Baralle. — Rédemption, par Gutello. — Les tribulations

d'un artiste compositeur à Paris en 1812, par Ed. Grégoir. — Concerts populaires, par Gutello. — Quinzaine dramatique, par Jean de la Ferme. — Variété : Misères du dimanche, par Frédéric Soulié. — Revue des concerts, par Carlo Rhemour. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Romance sans paroles de Mendelssohn Bartholdy. — C'est la nuit, barcarolle, par M. Eugène Bouchinot.

ILLUSTRATION. — Concert d'enfants.

Par suite d'une nouvelle combinaison, l'abonnement d'un an ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen, avec renseignements, est adressé à toutes les personnes qui en font la demande.

## Théâtre de Saumur.

Représentations Littéraires et Artistiques de France et de l'Étranger.

A. DELÉTRAZ, directeur-administrateur.

**DIMANCHE 20 avril 1884,**

Par autorisation spéciale de M. F. COPPÉE

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

**M<sup>me</sup> MÉA**

Pensionnaire du théâtre national de l'Odéon,

M<sup>lle</sup> JANE MÉA, — M. LACROIX, du Vaudeville, — M<sup>lle</sup> CHAMBLY, de la Gaîté, — M. DUPARC, de l'Odéon, — M. MENDASTI (Historique), — M. PRIKA (Gymnase), — M. LAFERTÉ (Odéon), — M. LIVRY (Vaudeville), — M. BAR (Châtelet), MM. ADALBERT, RIVIEL et DUCLOS.

L'immense succès actuel de l'Odéon

## SEVERO TORELLI

Pièce nouvelle en 5 actes.

De M. François COPPÉE.

Au 3<sup>e</sup> acte, sérénade chantée par M. PRIKA, musique de Schatté.

M<sup>me</sup> MÉA jouera le rôle de Donna Pia.

M<sup>lle</sup> Jane MÉA (spécialement choisie par l'auteur) celui de Severo Torelli.

Distribution :

Severo Torelli.....	M <sup>lle</sup> Jane MÉA.
Barnabo Spinola.....	MM. Lacroix.
Gian-Battista Torelli.....	Duparc.
Renzo Riccardi.....	Mendasti.
Ercolo Balbo.....	Laferté.
Sandrino.....	Prika.
Fra Paolo.....	Livry.
Donna Pia.....	M <sup>me</sup> MÉA.
Portia.....	M <sup>lle</sup> Chambly.
Lippo Malatesta.....	MM. Bar.
Le Barigel.....	Riviel.
Un serviteur.....	Duclos.
Un page.....	Adalbert.
Une femme du peuple.....	M <sup>lle</sup> Noémie.

Peuple, hallebardiers, sbires, etc., etc.

Mise en scène de l'Odéon.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. s/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

## SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

## REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. DU BARRY et C<sup>ie</sup>, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



# CHEMISERIE SPÉCIALE SARGET-GIRAULT

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

6, Rue d'Orléans  
**SAUMUR**

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

**CANTS CIVILS ET MILITAIRES**

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Étude de M<sup>e</sup> Cr. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution.

Le samedi 19 avril 1884, à 1 heure après midi

A Saumur, place de la Billaige,

## DES MEUBLES

Objets Mobiliers et Marchandises  
Appartenant à M. Travaillard fils.

Il sera vendu :

Une grande quantité de tableaux, cartes pour menus de différentes grandeurs en chromo-lithographie ; Commode, tables, chaises, fourneau, casseroles, poëlon, vaisselle, chiffons, vieilles chaussures, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,  
(360) CH. MILLION.

Étude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

## VENTE

D'UN BEAU MOBILIER

Pour cause de départ.

Le DIMANCHE 20 AVRIL 1884, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, rue de la Porcherie, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques d'un beau et riche mobilier garnissant cette maison.

On vendra :

Un meuble de salon, un magnifique piano en ébène presque neuf, sortant de chez Gaveau, à Paris, tables, chaises, fauteuils, guéridon, couettes, matelas, armoire à glace, plusieurs lits, tableaux, glaces, pendules, garnitures de cheminées, vaisselle, linge, draps ;

Dictionnaire universel de Larousse, en 16 volumes ;

Vins en bouteilles, de Bourgueil et autres crus. — Une voiture, bois de chauffage, bouteilles vides et divers autres objets, le tout en parfait état.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le Dimanche 4 mai 1884, à midi.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon,

LE

## Château de la Trochoire

Situé commune de Couziers, et par extension sur celles de Candès et Saint-Germain, canton de Chinon, au confluent de la Vienne et de la Loire, et consistant en :

CHATEAU, nouvellement restauré, avec chapelle, écuries, remises, vastes caves en roc, bâtiments d'exploitation, cours, beau parc bien ombragé entouré de murs, terres labourables, vignes, prés et bois, le tout d'une contenance de 22 hectares environ. — Vue splendide, Chasse et Pêche.

Mise à prix : 60.000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup>s CHAUMIER, notaire à Chinon, et MAURICE, notaire à Ligné.

## A LOUER

### UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouette-rie, n<sup>o</sup> 5.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, ou à M. GROSOURDY, à Fontevault.

## A CEDER

DE SUITE

### UNE MAISON DE VINS EN GROS à Angers.

S'adresser à M. GUIHAL, expert-comptable, 13, rue Lenepveu, Angers.

## OCCASION

A VENDRE un superbe Ameublement de salon, provenant d'un Château des environs et se composant de :

1 canapé, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout en parfait état et garni en vieille tapisserie.

S'adresser, pour traiter et pour visiter ces meubles, chez M. BRILLOUIN, tapissier, 12, rue de Lorraine, où ils sont en dépôt. (267)

## A LOUER

PRÉSENTMENT

### Ou pour la Saint-Jean MAISON

Située rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 40,

Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M<sup>e</sup>s veuve RICHARD, rue de la Marine.

## AUX ÉLÉGANTS

### CHEMISERIE MODÈLE

### M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande place pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. Louis PÉANNE, à Bourgueil (Indre-et-Loire).

## DES BOISSONS GAZEUSES

Guide Manuel du Fabricant

Volume illustré de 80 planches, indispensable aux personnes qui veulent s'occuper de cette lucrative industrie.

— Chez tous les Libraires et chez l'auteur

HERMANN-LACHAPELLE,

J. BOULET & C<sup>ie</sup> Succ<sup>rs</sup>,

31, Rue Boinod, Paris

(Ancien Faubourg Poissonnière, 144)

PRIX : 5 FRANCS.



UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

## Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

## GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon 1872, Paris 1855, 1867 et 1878, Londres 1862, Amsterdam 1883, Troyes 1883, etc.

## BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM F<sup>rs</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Lardoux, coutelier-bandagiste.

## Bégalement

Le COURS annuel de DICTION pour la GUÉRISON du ZÉLAIEMENT-BREDAILLEMENT.

Docteur CHEVILLON, Directeur de l'Institut Paris (Avenue Victor-Hugo, 10), commencera le 26 mai à Rennes, Grand-Hôtel, rue de la Monnaie.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

## LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 AVRIL 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.
3 %	76 80	76 80	Est	758 75	753 15	Obligations.			Gaz parisien	516 25	518
3 % amortissable	77 85	77 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1270	1267 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	508	Est	356	358 75
3 % (nouveau)	77 85	77 97	Midi	1190	1188 75	— 1865, 4 %	516	511	Midi	364	366
4 1/2 %	106 25	106	Nord	1710	1715	— 1869, 3 %	403	402 50	Nord	367 75	367 75
4 1/2 % (nouveau)	107 87	107 85	Orléans	1290	1290	— 1871, 8 %	392	392	Orléans	365	365 25
Obligations du Trésor	542	513	Ouest	802 50	805	— 1875, 4 %	510	511 50	Ouest	368	365
Banque de France	4940	4940	Compagnie parisienne du Gaz	1157 50	1165	— 1876, 4 %	516	510	Paris-Lyon-Méditerranée	370	370
Société Générale	483	480	Canal de Suez	2033	2040	Bons de liquid. Ville de Paris	529	530	Paris-Bourbonnais	365	365
Comptoir d'escompte	945	937 50	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	443	443	Canal de Suez	570	565
Crédit Lyonnais	572 50	572 50				Obligat. foncières 1879 3 %	449 75	450			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1295	1295				Obligat. foncières 1883 3 %	349 50	349			
Crédit mobilier	337 50	337 50									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884)										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
Heures	Minutes	Service	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir
3	—	8 minutes du matin, express-poste.		Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 45	9 00	1 15	3 50	7 50				
6	—	55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)		Chacé-Varrains . . . . .	6 15	7 54	9 08	1 24	4 08	8 00				
8	—	56 — matin, omnibus-mixte.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	8 04	9 15	1 32	4 24	8 08				
1	—	25 — soir, —		Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 39	8 16	9 28	1 46	4 42	8 24				
3	—	32 — soir, express.												
7	—	15 — omnibus.												
10	—	36 — (s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
Heures	Minutes	Service	Arrivée	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
3	—	26 minutes du matin, direct-mixte.		Saumur. . . . . (départ)	6 05	3 50		Thouars . . . . . (départ)	5 40	7 45				
8	—	21 — omnibus.		Montreuil-Bellay . . . . .	6 53	4 56		Brion-sur-Thouet . . . . .	5 58	7 57				
9	—	37 — express.		Lernay . . . . .	7 02			Lernay . . . . .	6 07					
12	—	48 — soir, omnibus-mixte.		Brion-sur-Thouet . . . . .	7 14	5 10		Montreuil-Bellay . . . . .	6 50	8 30				
4	—	44 — omnibus (s'ar. à Tours)		Thouars . . . . . (arrivée)	7 29	5 25		Saumur . . . . . (arrivée)	7 26	9 06				
7	—	4 — express-poste.												
10	—	24 —												
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.														

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.